



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 4 avril 2024 - Délibération n° 2024-015

### DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE COMMISSIONS, COMITÉS ET ORGANISMES DIVERS

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 22 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29
Vote	
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Luc Guillaume.

#### **Rapport de Pascal Duchêne, Maire.**

*Madame Fouchet souhaitant ne plus siéger au sein de la Maison d'Accueil du Pays de Redon et de Vilaine (MAPAR), il convient de la remplacer au sein de cette instance.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu la délibération du 11 juin 2020 portant détermination du mode de scrutin pour une nomination ou une désignation,

Vu les délibérations n° 2020-041 du 25 juin 2020 et n°2023-054 du 22 juin 2023 portant désignation de délégués du Conseil Municipal auprès de la Maison d'Accueil du Pays de Redon et de Vilaine (MAPAR),

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 08/04/2024  
Reçu en préfecture le 08/04/2024  
Publié le **9 AVR. 2024**  
ID : 035-213502362-20240404-SG2024\_134-DE

DÉCIDE de modifier la représentation de la Ville au sein de l'organisme listé ci-dessous  
comme suit :

**En remplacement de Madame Françoise Fouchet :**

- Maison d'Accueil du Pays de Redon et de Vilaine (MAPAR) :

➤ **Titulaire** : Jacques Carpentier

Pour extrait conforme,

**Pascal Duchêne**  
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Luc Guillaume**  
Conseiller Municipal

Mis en ligne le 09/04/2024